

GRAVELINES

Pêche de loisir en mer : derrière la passion, le millefeuille réglementaire

Jeudi, au port de Gravelines, Guy Raavel, le président du comité régional des pêcheurs de loisir en mer du Nord - Pas-de-Calais (CR-PLM 59/62), avait embarqué les représentants des quatorze associations, réunies au sein du comité, pour leur assemblée générale. L'occasion pour Guy Raavel, qui présidait sa dernière réunion, d'accueillir une nouvelle association, les Usagers de la plage de Wimereux, créée en ce début d'année et qui regroupe déjà 67 pêcheurs de loisir, portant ainsi le total des membres adhérents au comité à 1 000. Les associations, implantées de Dunkerque à Berck, ont estimé que le regroupement effectué avec la création du comité il y a quatre ans était « un plus énorme face à l'évolution de la réglementation de plus en plus restrictive ».

« Être présents pour se faire entendre »

Dans son rapport moral, le président est revenu sur les struc-

tures gérant la pêche en mer et sur la complexité que cela peut engendrer. Une nouvelle entité a en effet été créée, baptisée l'Alliance pour la promotion de la plaisance et des pêches de loisir en mer (AF3P), qui regroupe la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPS), la fédération française des pêcheurs en mer (FFPM), la fédération française d'études et de sports sous-marin (FFESS), la fédération de chasse sous-marine passion (FCPS) et l'union nationale des associations de navigateurs (UNAM). Elle vient aujourd'hui s'ajouter au « mille-feuille » de la pêche de loisir. Une situation que commente Guy Raavel : « *Au plan national, nous avons le conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques qui donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le gouvernement, qui émet des propositions et recommandations qui sont transmises aux ministres concernés et qui peut être sollicité sur tous les sujets de sa compétence. Au plan ré-*



Les représentants des quatorze associations se sont réunis en assemblée générale.

gional, le conseil de façade Manche Est-Mer du Nord et le comité de façade Manche Est-Mer du Nord ; au plan local, le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale. Ce dernier ne crée pas de réglementation mais peut en proposer. Il arrive en support financier et technique de projets avec, par exemple, un budget de 450 000 € pour le groupe thématique phoques et veaux marins, qu'il faudra dépenser en 2014. On peut d'ailleurs s'interroger sur le montant du budget. Vous voyez que nous avons toutes les raisons d'être présents dans ces différentes instances. Notre voix est écoutée, elle n'est peut-être pas toujours entendue mais si nous n'étions pas présents, il ne fait aucun doute que notre loisir en souffrirait encore plus.»

À l'issue de la réunion, le bureau a été renouvelé. Comme il l'avait annoncé l'an dernier, Guy Raavel cède sa place. Dominique Viard présidera désormais aux destinées du comité. Il sera aidé par Pierre Renault et Antoine Benoit, vice-présidents. Jean-Claude Baheux et Claude Wadoux conservent leur poste de secrétaire et de trésorier. ■ J.P.